

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, du comté de *Berthier*, dans le district de *Richelieu*; aussi un semblable état du district de *Saguenay*; aussi un semblable état du district de *Beauharnois*, avec un supplément; aussi un semblable état du district d'*Iberville*, et aussi un semblable état du district de la *Beauce*, tous pour l'année 1870.

*Ordonné*, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Ryan* a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque d'épargnes de la cité et du district de *Montréal*, à venir jusqu'au 31 décembre 1870.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Wark* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Qu'il soit nommé un comité spécial, ayant le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, pour informer et faire rapport sur tout ce qui se rapporte à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer Intercolonial depuis la nomination des commissaires, et qu'il se compose de l'honorable Sir *Edward Kenny* et des honorables Messieurs *Aikins*, *Burnham*, *Ferrier*, *Locke*, *Mitchell*, *Olivier*, *Price*, *Wilmot*, et de l'auteur de la motion, le dit comité pouvant s'assembler et s'ajourner quand bon lui semblera.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourinot*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, lui demandant de faire mettre devant cette Chambre la résignation de *Louis Frenette*, écuyer, comme maître de poste à la *Rivière-Ouelle*, avec copie de la correspondance à ce sujet, et aussi les papiers et recommandations ayant trait à la nomination de son remplaçant.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour étendre à la province de *Manitoba* certaines lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance.

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte portant de nouvelles dispositions pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.